

---

# La grippe pandémique A (H1N1) 2009

## Questions et réponses

---

***Les écoles et les autres installations communautaires seront-elles fermées si un cas d'infection de la grippe pandémique A (H1N1) 2009 est déclaré?***

Les agents de santé publique étudieront chaque situation, mais pour le moment, AUCUNE fermeture n'est recommandée en cas de présence du virus, pas plus que pour la grippe saisonnière. Cette mesure n'est pas nécessaire à l'heure actuelle.

***Devrais-je rester à la maison ou y garder mon enfant?***

Les enfants et les adultes en santé devraient aller à l'école ou au travail, ou participer à d'autres activités comme d'habitude. Rien ne justifie l'abandon des activités normales pour le moment. Les autorités de santé publique recommandent aux personnes en santé qui ont des contacts étroits avec des personnes chez qui le virus pandémique A (H1N1) 2009 a été diagnostiqué de sortir uniquement pour mener leurs activités essentielles, comme se rendre au travail ou à l'école.

***Faudrait-il demander aux gens qui reviennent du Mexique ou d'autres régions touchées par le virus pandémique A (H1N1) 2009 de rester à la maison?***

Si les gens qui reviennent d'un tel voyage se portent bien, ils devraient continuer d'aller à l'école ou au travail et de participer aux autres activités comme d'habitude. Si ces personnes commencent à présenter des symptômes de maladie, elles devraient rester à la maison et demander conseil à un fournisseur de soins de santé. Si celui-ci soupçonne qu'elles sont atteintes de la grippe pandémique A (H1N1) 2009, elles pourront nécessiter une analyse (écouvillonnage du nasopharynx, ou du nez et de la gorge) et devront signaler leur état aux autorités de santé publique. Le bureau de santé assurera alors un suivi direct et leur donnera des conseils. Si le virus est diagnostiqué chez une personne, celle-ci devrait rester chez elle jusqu'à 24 heures après la fin de ses symptômes ou pendant sept (7) jours après le déclenchement de la maladie, à savoir la période la plus longue des deux. Ainsi, la transmission du virus sera évitée.

***Je crois avoir été en contact avec quelqu'un qui était atteint du virus. Que dois-je faire?***

Si vous vous sentez bien, vous pouvez poursuivre vos activités ordinaires. Il n'y a pas lieu que vous soyez « en quarantaine », mais vous devriez surveiller l'apparition de symptômes. Les autorités de santé publique conseillent aux gens d'être particulièrement attentifs pendant les sept (7) premiers jours suivant l'exposition à une personne atteinte du virus pandémique A (H1N1) 2009.

***Existe-t-il des médicaments pour prévenir cette grippe?***

Les antiviraux ne sont pas recommandés pour prévenir l'infection au virus H1N1. Un fournisseur de soins de santé pourra en recommander dans le cas des personnes chez qui le virus a été diagnostiqué.

***Devrais-je porter un masque?***

La population en général ne devrait PAS porter de masque pour se protéger du virus H1N1. Il est prouvé que ce n'est pas une mesure de santé publique efficace pour le grand public.

***Le vaccin antigrippal que j'ai reçu cette année va-t-il me protéger?***

Il existe de nombreux types de virus de la grippe. Le vaccin contre la grippe saisonnière n'offre aucune protection contre le virus pandémique A (H1N1) 2009.

***Devrais-je éviter de boire à même les fontaines?***

NON. Il y a lieu d'adopter les pratiques et de prendre les précautions ordinaires. Évitez de toucher au bec.

***Les activités communautaires seront-elles annulées?***

Il n'est PAS recommandé d'annuler les activités communautaires. N'oubliez pas de vous laver les mains soigneusement et d'adopter une bonne hygiène. Évitez de partager de la nourriture, des boissons ou d'autres articles personnels. Si vous présentez des symptômes de maladie, restez à la maison jusqu'à ce que vous vous portiez bien.

Nous remercions le Bureau de santé du district de Simcoe-Muskoka d'avoir élaboré et partagé la présente ressource.

**[www.sdhu.com](http://www.sdhu.com)**

---

Sudbury  
(705) 522-9200

Île Manitoulin  
(705) 370-9200

Espanola  
(705) 222-9202

Sudbury Est  
(705) 222-9201

Chapleau  
(705) 860-9200



Sudbury & District

Health Unit

Service de  
santé publique

---

## **La grippe pandémique A (H1N1) 2009**

### **Ce que vous devriez savoir**

---

#### **Qu'est-ce que la grippe pandémique A (H1N1) 2009?**

Le virus pandémique A (H1N1) 2009 est une souche de la grippe avec des origines dans les populations de porc, mais qui peut aussi causer une maladie chez l'être humain. Cette maladie respiratoire peut avoir des symptômes semblables à ceux de la grippe saisonnière que l'on connaît bien.

#### **Les symptômes :**

Les symptômes incluent de la fièvre, de la fatigue, un manque d'appétit, une toux et des maux de gorge. Certains enfants infectés par le virus pandémique A (H1N1) 2009 ont aussi souffert de vomissements et de diarrhées.

Voici quelques précautions importantes que vous pourriez prendre afin de prévenir la propagation de la maladie :

- Lavez-vous les mains souvent et soigneusement à l'eau chaude et au savon liquide, et aidez les enfants sous votre garde à faire de même.
- Utilisez un désinfectant à mains si vous n'avez pas accès à de l'eau et du savon.
- Éternuez et tousez sur votre manche, et encouragez les enfants sous votre garde à faire de même.
- Restez à la maison si vous êtes malade, et diminuez les contacts avec les membres de la famille et le public.

#### **Pour de l'information additionnelle :**

- Pour de l'information générale au sujet de la pandémie de grippe 2009, visitez le site [www.sdhu.com](http://www.sdhu.com); ou appelez notre Programme de contrôle des maladies infectieuses, (705) 522-9200, poste 301; ou appelez la ligne d'information ServiceOntario, 1-800-476-9708.
- Les personnes qui ont des symptômes de maladie respiratoire devraient communiquer avec leur fournisseur de soins de santé, ou appeler TéléSanté au 1-866-797-0000, TTY 1-866-797-0007.

**[www.sdhu.com](http://www.sdhu.com)**

---

Sudbury  
(705) 522-9200

Manitoulin Island  
(705) 370-9200

Espanola  
(705) 222-9202

Sudbury East  
(705) 222-9201

Chapleau  
(705) 860-9200